

conseil municipal du 2 juin 2009

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE : l'avenant n° 1 avec le Cabinet LABESSE prenant en compte l'augmentation du coût estimatif du projet suite aux modifications demandées est adopté. Les honoraires sont portés à 40 425 € hors taxes

JURY D'ASSISES : Après tirage au sort, ont été retenus pour la liste préparatoire au jury d'assises :

- RIHET Laëtitia, la Huberdière
- LEFAIX Annie épouse MIGOT, la Forge
- MAGAUD Philippe, Clermont
- HELIAS Jérôme, 13 rue des Aulnes
- LANDOAS Jean, 58 rue de la Gare
- TETARD Carole, 19 rue de la Morandière

ACSOR : un accord de principe est donné sur le projet de modification des statuts pour intégrer la compétence suivante dans le cadre des transports : aménagement et agrandissement d'aires de covoiturage et de stationnement, en lien avec le transport ferroviaire, dans le cadre du transport public multimodal à la demande.

AIRES DE JEUX : deux aires de jeux pour enfants vont être implantés prochainement. L'un aux Saint Thomas, l'autre sur le parking du lotissement de la Courbe (entre le camping et la place de la Courbe)

VOIRIE : Suite aux derniers orages, des travaux vont être réalisés dans les endroits les plus sensibles notamment les villages de la Martinière et de la Forge et le bas de la rue de la Courbe.